

Femmes et CA au GDL

La présence des femmes progresse dans les conseils d'administration

Écrit par [Jeremy Zabatta](#)

Publié le 16.09.2023 • Édité à 18.09.2023 à 11:11

Partager



Dans les entreprises de droit privé au Luxembourg, le taux des femmes représentant l'État dans les conseils d'administration a augmenté légèrement par rapport au 31 décembre 2022 à 34,48% contre 24,69% au 31 janvier 2015, soit une évolution positive de 9,79points sur 8,5 ans. (Photo: Shutterstock)

Le ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes et celui de l'Économie se sont félicités de la progression du nombre de femmes dans les conseils d'administration des établissements publics.

En juin dernier, le taux global des femmes dans les conseils d'administration des établissements publics était 37,04%, contre 27,41% en 2015. Soit une évolution positive de 9,63 points en l'espace de 8,5 ans.

Même constat pour en ce qui concerne le taux des femmes représentant l'État dans des conseils d'administration d'établissements publics. Celui-ci était de 43,01% en juin dernier contre 41% il y a un an et 30,34% en date du janvier 2015, soit une évolution de 12,67points sur 8,5 ans.

Enfin, au niveau des entreprises de droit privé, le taux des femmes représentant l'État dans les conseils d'administration a augmenté légèrement par rapport au 31 décembre 2022 à 34,48% contre 24,69% au 31 janvier 2015, soit une évolution positive de 9,79points sur 8,5 ans.

Une évolution qui a ravi la ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes, . «La participation des femmes aux processus décisionnels est le noyau d'une égalité vécue dans le monde du travail aujourd'hui et au futur! Je salue les nombreux efforts communs déployés au cours des dernières années et constate que nous avons constamment atteint notre objectif de 40% de femmes dans les conseils d'administration avec participation de l'État depuis le milieu des années 2020 et que nous avons même largement dépassé cet objectif en atteignant 43% en juin 2023. Au niveau des entreprises privées, nous avons également fait des progrès et enregistré une augmentation de près de 10% au cours des huit dernières années. Je suis persuadée que dans un avenir très proche, nous pourrons tous ensemble également franchir la barre des 40% au total de manière définitive et permanente», a-t-elle souligné.

«La diversité dans les conseils d'administration est d'un côté une évidence en matière d'égalité des chances et de responsabilité sociale, mais également un atout pour les entreprises au niveau économique. En effet, une entreprise ne peut plus faire abstraction de ce principe de bonne gouvernance si elle souhaite attirer des talents et fidéliser ses clients qui misent sur le respect des principes d'égalité», a ajouté le ministre de l'Économie, (LSAP).

À titre d'information, notons qu'au niveau européen, alors que les femmes représentent environ 60% des nouveaux diplômés universitaires dans l'UE, elles sont largement sous-représentées dans la prise de décision économique, en

particulier au plus haut niveau. En juin 2022, selon l'étude de l'EIGE dans les plus grandes sociétés de l'UE cotées en bourse, seulement 31,5% des membres des conseils de sociétés étaient des femmes et 8% des présidentes.